



INRAE



**Politique d'INRAE :
partenariats & implication dans
l'enseignement supérieur et la formation**



Face aux profondes évolutions du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche français et conscient de l'importance de sa mission « d'apporter son concours à l'enseignement supérieur et à la formation à la recherche et par la recherche dans ses domaines de compétence », INRAE a engagé une réflexion pour définir sa politique et ses objectifs en matière de partenariats et d'implication dans la formation et l'enseignement supérieur.

Les défis résultant des changements globaux et des transitions des socio-écosystèmes imposent plus que jamais une coopération de tous les acteurs académiques de la recherche et de l'enseignement supérieur. En tant qu'organisme de recherche finalisée de premier rang mondial sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement », INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions visant à répondre aux grands enjeux mondiaux, de renforcer sa place dans les réseaux de collaborations scientifiques, d'y faire valoir son expertise et de contribuer à la formation des futurs acteurs de ces domaines. Cette ambition s'inscrit dans le contexte d'une forte structuration des grands sites universitaires français et dans celui d'une « coo-pétition » accélérée de la recherche au niveau international. Implanté sur plus de 30 sites universitaires, INRAE entend être un acteur investi dans la transmission des connaissances issues de ses unités de recherche et participer au rayonnement et à l'attractivité scientifique collective. Le caractère finalisé mais également de plus en plus interdisciplinaire et transdisciplinaire des recherches conduites par INRAE, en prise avec de forts enjeux sociétaux, confèrent aux questions de formation un enjeu particulier au sein de l'Institut.

L'implication de l'Institut dans l'enseignement supérieur et la formation est d'ores et déjà importante. Elle n'est cependant pas encore explicitement revendiquée et reste peu visible à l'échelle de l'établissement :

- L'implication dans la formation contribue à la recherche : les étudiant.e.s - et en particulier les doctorant.e.s - contribuent pour une part significative à l'activité de recherche des unités.
- Les étudiant.e.s sont, d'autre part, un puissant vecteur de visibilité des équipes et de leur attractivité nationale, européenne et internationale.
- En termes de développement des compétences, l'Institut est, à travers son implication dans la formation, un acteur de la consolidation ou du renouvellement de ses propres ressources humaines, mais aussi, plus largement, de celles de partenaires stratégiques dans son champ d'action (notamment les filières professionnelles en matière agricole, alimentaire et environnementale).
- Compte tenu du caractère finalisé des recherches conduites par INRAE et des particularités des « chemins d'innovation » aboutissant à un impact des travaux de recherche, la place de la formation revêt un caractère déterminant.

La politique d'INRAE de partenariats avec l'enseignement supérieur et de contribution à la formation se décline en six priorités.

1. Être acteur de la structuration des grands sites universitaires

INRAE s'engage dans la structuration en régions des grands sites universitaires visant à doter la France de pôles de formation et de recherche attractifs et visibles à l'échelle mondiale. INRAE met en place un cadre partenarial avec les établissements d'enseignement supérieur cohérent avec les liens de recherche déjà établis ; ce partenariat « recherche » ne s'envisage plus sans une valence « formation » et s'inscrit résolument dans une dynamique de bénéfices partagés.

L'Institut s'appuie pour cela sur une politique, volontariste et exigeante, de partenariat scientifique et d'implication dans l'enseignement supérieur (cycles ingénieur, master, doctorat) avec les universités et les écoles, et ce dans plus de trente sites académiques sur le territoire. L'ambition d'INRAE est d'être un des moteurs de renforcement des sites universitaires, en reconnaissant leur diversité tout en conservant une cohérence et une plus-value nationale.

INRAE souhaite amplifier ces dynamiques en privilégiant les structures hybridant recherche et formation, particulièrement aux niveaux Master et Doctorat de type *Graduate Schools* et en identifiant des profils « d'enseignant.e.s-consultant.e.s » parmi ses agents. Ces actions offrent, pour les équipes de recherche, des opportunités de synergies scientifiques nouvelles, avec, par exemple, la mobilisation des infrastructures de recherche et des dispositifs expérimentaux d'INRAE, la participation conjointe à des appels à projets d'envergure ou encore le partage d'approches de plus en plus interdisciplinaires de la recherche.

2. Développer et coordonner notre politique doctorale à l'échelle nationale

INRAE est impliqué dans l'enseignement supérieur à travers une activité d'encadrement et de formation des jeunes doctorant-es. Il entend aussi intensifier sa participation à la formation par la recherche des futur-es professionnel-les des secteurs de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de l'environnement.

Le doctorat est le cœur de la formation « à et par » la recherche, INRAE accueillant en permanence près de 2000 doctorant-es au sein de ses laboratoires. Afin de leur assurer les meilleures conditions d'accueil, de formation et d'encadrement, l'Institut souhaite amplifier son investissement à la fois dans des formations à destination des encadrant-es et dans celles permettant aux jeunes chercheurs et chercheuses de compléter leurs compétences et de favoriser leur employabilité, tant dans le secteur académique que dans les filières socio-économiques. Cette implication se fera en bonne coordination avec les Écoles doctorales de sites.

3. Renforcer nos liens avec nos partenaires de l'enseignement agronomique & vétérinaire

Les écoles agronomiques et vétérinaires partagent avec l'Institut la volonté de rendre visibles et attractifs les enjeux de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. Sans exclure les autres établissements, le collectif rassemblé au sein de l'Alliance Agreenium a vocation à constituer une des modalités privilégiées de cette coordination thématique de dimension nationale et d'ambitions européenne et internationale. Cette mise en synergie est le

nécessaire complément des « politiques de sites » dans lesquelles les différents acteurs de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ESR) agronomique et vétérinaire sont désormais engagés.

L'évolution d'Agreenium vers une Alliance ne change pas ses objectifs principaux soutenus par INRAE : **1.** animer une communauté de pairs, en particulier sur la formation doctorale, **2.** améliorer la visibilité du dispositif d'enseignement et de recherche dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement et **3.** faire émerger des projets à l'interface formation-recherche, notamment numériques ou à l'international. Le lien historique, et toujours actif, entre INRAE et les membres d'Agreenium reste un point fort du partenariat de l'Institut vis-à-vis de l'enseignement agricole.

4. Améliorer l'attractivité d'INRAE à l'échelle européenne et internationale

La recherche et l'enseignement supérieur se font dans des contextes européen et mondial en pleine évolution et dans lesquels INRAE souhaite s'inscrire comme un acteur de premier plan. L'Institut souhaite améliorer sa lisibilité, sa visibilité et son attractivité à ces échelles en renforçant ses collaborations avec les partenaires clés nationaux, européens et internationaux par des projets associant recherche et formation.

Dans ce cadre, INRAE contribuera à la mise en œuvre de structures de type « *Graduate Schools* » dans les universités françaises afin de se rapprocher des standards sino-anglo-saxons, nécessaires à la lisibilité de l'offre, et de participer au développement d'enseignements dispensés en anglais et/ou à distance, indispensables à l'attractivité des formations. La mobilité européenne et internationale, entrante et sortante, des étudiant-es et des doctorant-es sera amplifiée par des actions menées notamment en concertation avec Agreenium et avec les partenaires des sites, et en favorisant la participation de nos unités dans des dispositifs européens tels que les programmes « Marie-Curie » ou « Erasmus + ».

5. Affirmer notre implication dans la formation et moderniser son pilotage

L'implication des chercheurs dans la formation est clairement identifiée dans les missions d'INRAE et les personnels des unités conduisent d'ores et déjà de nombreuses actions dans les champs de l'enseignement et de la formation. L'Institut souhaite encourager les personnels au niveau tant individuel que collectif et mieux piloter et animer les modalités de cette activité, tout en s'adaptant aux dynamiques partenariales locales.

Dans cette optique, l'Institut souhaite s'appuyer sur les collectifs des Centres et des unités de recherche pour créer un dispositif innovant d'animation de la thématique « implication dans l'enseignement » afin de favoriser une harmonisation des pratiques et assurer une cohérence nationale.

Valoriser l'implication de ses agents dans la formation constitue également un enjeu pour INRAE. Dans ce cadre, un des objectifs est d'améliorer la visibilité des réussites actuelles et futures, ainsi que d'encourager la créativité et la variété des initiatives entreprises au sein des unités.

6. Investir la formation, au-delà de l'enseignement supérieur, un moyen de diffuser nos connaissances vers d'autres publics ?

Face aux besoins de développement et de renouvellement des compétences dans les filières agricoles, alimentaires et environnementales qui connaissent actuellement des transitions importantes, INRAE, au-delà de son implication dans l'enseignement supérieur, souhaite contribuer à l'impact sociétal de ses recherches en les diffusant également vers d'autres publics. L'Institut est, en effet, légitime à transmettre des connaissances issues de la recherche, à documenter les professionnel·les sur les évolutions de ces secteurs et à être en lien avec les formateurs afin de leur permettre de se ressourcer. Il a aussi un rôle déterminant à jouer en établissant des liens solides vers l'enseignement technique agricole. L'Institut doit également s'interroger sur son rôle dans la diffusion et la valorisation des savoirs en s'emparant des thématiques autour de la « société apprenante », des relations avec les citoyens et les citoyennes ou de l'ouverture vers les publics scolaires.

Dans les prochaines années, des réflexions seront donc à conduire sur le niveau d'implication que l'Institut souhaite engager dans ces différents domaines et sur les outils, en matière de formation continue ou d'enseignement numérique en particulier, qu'il souhaite développer.



Afin de décliner cette politique, INRAE propose un plan d'action dont les objectifs sont principalement :

- D'encourager et d'accompagner l'implication des agents INRAE dans l'enseignement et la formation avec nos partenaires académiques ;
- De mettre en visibilité la stratégie INRAE et de communiquer sur les nombreuses actions déjà réalisées.

L'ensemble de cette démarche, inscrite dans le plan stratégique INRAE 2030 et articulée avec les autres plans d'actions de l'Institut (Europe et international, Science ouverte, Innovation...) permettra à INRAE, au travers d'un plan comportant plus d'une quarantaine d'actions concrètes, de mieux piloter et valoriser son rôle dans l'enseignement et la formation et d'assurer un rôle dynamique au sein d'un écosystème académique en pleine évolution.



**Centre-siège Paris-Antony
DESSE**

147 rue de l'Université – 75338 Paris cedex 07
Tél. +33 1 (0)2 42 75 90 00

Rejoignez-nous sur:



inrae.fr

**Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INRAE